

## INFO OU INTOX ?

**INTOX !**

« Les éoliennes produisent peu et leur énergie grise est très importante »

**INFO** ▶ Les éoliennes combleront l'énergie qui a été nécessaire à leur production, leur transport, leur construction et leur démantèlement (énergie grise) très rapidement, en général en moins de 6 mois. Les matériaux sont recyclés à 98 %, le reste pouvant être incinéré.

Les éoliennes du Mont-Crosin produisent 6'500 heures par année, soit 75 % du temps. Les panneaux photovoltaïques produisent généralement à d'autres moments. L'alliance solaire et éolien permet ainsi de produire de l'électricité 90 % du temps.

**INTOX !**

« Il n'y aura aucune retombée financière positive dans le canton de Neuchâtel »

**INFO** ▶ La plupart des promoteurs des sites neuchâtelois sont des entreprises en mains publiques. À Neuchâtel, la société NeuchEole, exclusivement aux mains des communes membres, est à même de détenir des pourcentages importants des parcs en développement. En complément des travaux pour les entreprises locales et des retombées fiscales, les collectivités publiques s'assurent une maîtrise des parcs et des retombées financières supplémentaires.

**INTOX !**

« Le paysage des crêtes jusqu'ici préservé sera défiguré »

**INFO** ▶ Tout le monde perçoit le paysage différemment. Dans le canton de Neuchâtel, tous les paysages sont influencés par l'action humaine, par exemple à travers l'agriculture, les habitations, les routes, les infrastructures de tourisme, etc. Les éoliennes modifient le paysage de manière réversible. Les routes d'accès nécessaires à leur mise en place peuvent être supprimées et les installations démontées très facilement. Il ne faut pas non plus oublier que toute production d'énergie a un impact sur le paysage !



**Laurent Favre**  
Conseiller national

« Avec l'abandon programmé du nucléaire en Suisse et pour ne pas dépendre toujours plus de l'extérieur, il est nécessaire d'exploiter qualitativement nos ressources renouvelables. »



**Christine Gaillard**  
Conseillère communale à Neuchâtel

« Développer l'exploitation durable et réduire le gaspillage - voilà comment gérer notre avenir énergétique ! »



**Didier Berberat**  
Conseiller aux États

« Le passage aux énergies renouvelables est essentiel pour la future politique énergétique. Le canton de Neuchâtel doit apporter sa contribution de manière coordonnée, comme le propose le contre-projet du Grand Conseil. »

ASSOCIATION « OUI À LA PLANIFICATION ÉOLIENNE CANTONALE »



PLUS D'INFORMATIONS SUR [WWW.EOLE-NE.CH](http://WWW.EOLE-NE.CH)

# NOTRE VENT NOTRE ÉNERGIE



18 MAI 2014



**NON** | À L'INITIATIVE  
« AVENIR DES CRÊTES »  
**OUI** | AU CONTRE-PROJET  
DU GRAND CONSEIL

## DES ÉNERGIES MAÎTRISÉES POUR UN AVENIR SEREIN

L'énergie éolienne est une composante du mix énergétique qui permettra à la Suisse de sortir du nucléaire et des énergies fossiles. Dans sa stratégie énergétique 2050, la Confédération a choisi de développer les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

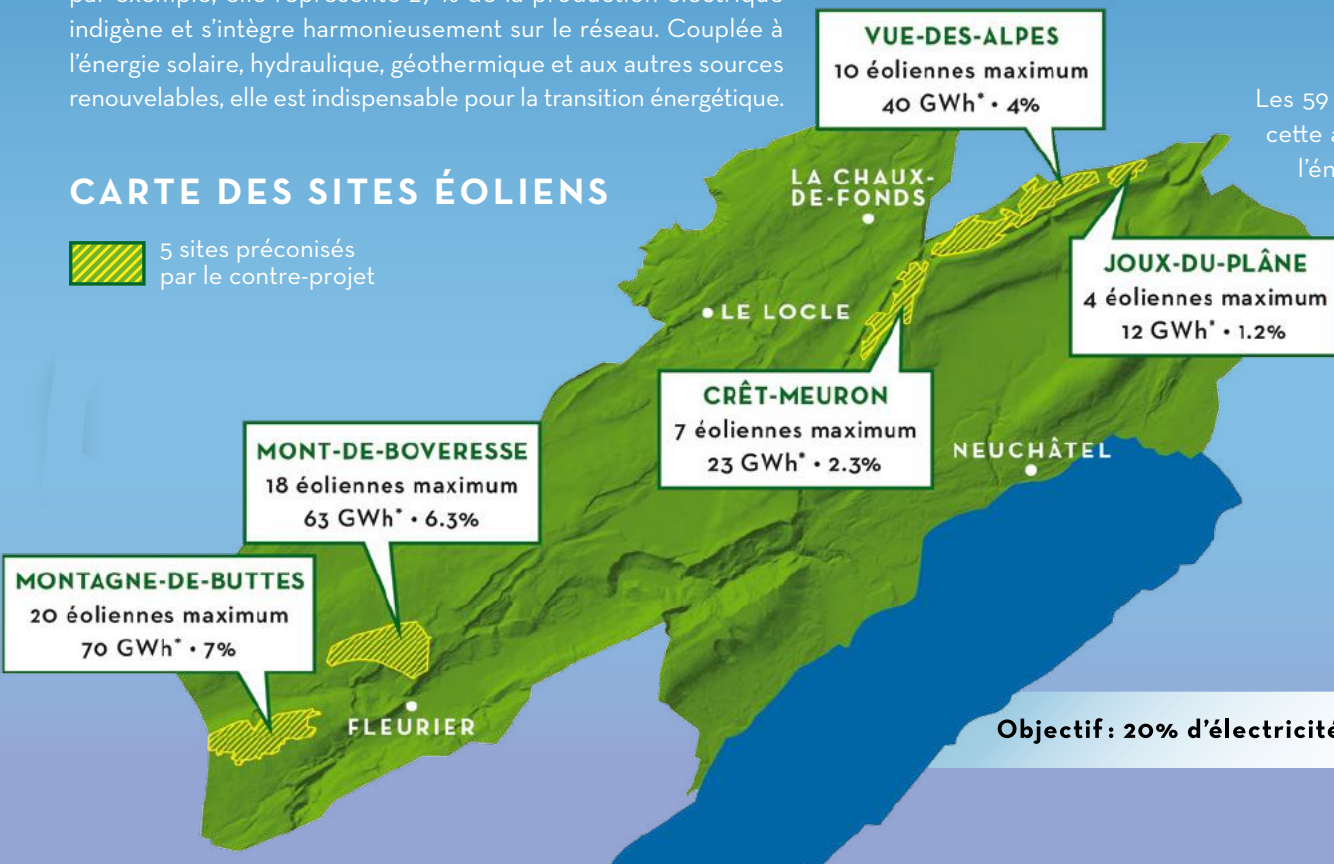
Le contre-projet à l'initiative propose :

- 5 sites éoliens pour un maximum de 59 éoliennes qui produiront au minimum 20% de l'électricité consommée sur le territoire neuchâtelois.
- L'introduction du principe d'économie d'énergie dans la Constitution.

L'énergie éolienne est une énergie mature et sûre. Au Danemark par exemple, elle représente 27% de la production électrique indigène et s'intègre harmonieusement sur le réseau. Couplée à l'énergie solaire, hydraulique, géothermique et aux autres sources renouvelables, elle est indispensable pour la transition énergétique.

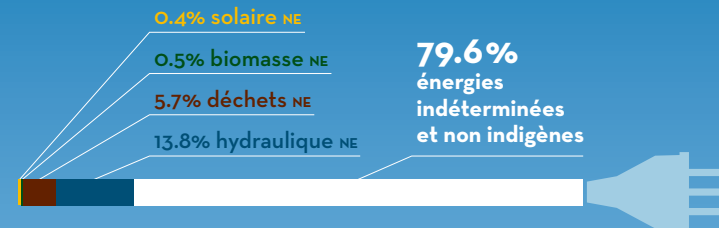
### CARTE DES SITES ÉOLIENS

 5 sites préconisés par le contre-projet



## SUR LE CHEMIN DE NOTRE AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

Actuellement, le canton de Neuchâtel produit environ 20% de son électricité, principalement grâce à l'énergie hydraulique. Le reste de son électricité provient de sources variables, notamment des centrales nucléaires voisines ou des centrales à charbon allemandes.



Les 59 éoliennes permettront d'élever cette autonomie à plus de 40%. Avec l'énergie solaire, dont le potentiel est similaire à celui de l'énergie éolienne si l'on couvre toutes les toitures intéressantes, et les autres énergies renouvelables, le canton pourrait produire près des deux tiers de son électricité!

\* Les données de production sont issues du concept éolien, l'évolution de la technique laisse présager des productions supérieures.

**Objectif : 20% d'électricité produite par les éoliennes**

LE 18 MAI

## NON À L'INITIATIVE « AVENIR DES CRÊTES »

L'initiative « Avenir des crêtes: au peuple de décider! » est issue des milieux anti-éoliens. Son contenu est discutable car :

- Elle serait difficilement applicable et impliquerait des votes à répétition.
- Elle réduirait l'optimisation des projets lors des études détaillées, car toute modification d'une éolienne serait alors une nouvelle fois soumise au vote de la population.
- Les démarches pour développer un parc éolien sont déjà très longues. Les associations, les communes et les voisins ont déjà l'occasion de demander des modifications ou de bloquer les projets. L'initiative rendrait pratiquement impossible tout développement de l'énergie éolienne dans le canton.

## OUI AU CONTRE-PROJET

Le contre-projet à l'initiative propose d'ancrer le concept éolien neuchâtelois dans la Constitution. Le canton de Neuchâtel est le premier en Suisse à se doter de cet instrument qui garantit un développement cohérent des parcs éoliens. Prenant en compte les vitesses de vent ainsi que l'impact sur le paysage, la population, la faune et la flore, cette planification constitue une pesée d'intérêts rationnelle.

Le contre-projet apporte une réponse cohérente et concrète à une initiative paralysante tout en restant compatible avec le décret des crêtes de 1966. Les Neuchâteloises et Neuchâtelois qui veulent, comme leurs parents, préserver l'environnement diront NON à l'initiative et OUI au contre-projet.

### QUESTION SUBSIDIAIRE

En toute logique, il s'agira de donner la préférence au contre-projet en cas d'acceptation des deux objets.